



Pascal MILHIET

Directeur des Laboratoires
Boiron à Sophia Antipolis

C'est la 5^{ème} année que je présente les vœux en tant que Président de l'association et c'est toujours un réel plaisir de le faire. Vous êtes de plus en plus nombreux à y participer, signe d'une reconnaissance du travail effectué avec tous les partenaires et chefs d'entreprises accompagnés. Cette année a été particulière, puisque pour les 10 ans de notre association, nous avons passé le cap des 60 prêts accordés et des 60 adhérents. En effet, c'était en janvier 2009 que le 1^{er} comité d'agrément a eu lieu... Un grand bravo à tous ceux qui ont participé aux différents comités depuis le début, et qui par leur professionnalisme ont su accorder des prêts à des porteurs de projets qui pour la grande majorité sont toujours en activité en 2019... Bonne année !!!

A la Une : Chiffres clés 2018

- ✓ 194 entrepreneurs reçus en entretien individuel
- ✓ 75 heures d'entretien en permanence conseil
- ✓ 60 prêts d'honneur accordés (492 depuis la création de l'association)
- ✓ 381 000 € prêtés (2 927 000 €)
- ✓ 3 181 000 € de financement bancaires associés (22 624 000 €)
- ✓ 91 emplois créés / maintenus sur le territoire (766)
- ✓ 120 visites en entreprise (1 150)
- ✓ 15 formations et ateliers thématiques
- ✓ 84 % des entreprises accompagnées encore actives à 3 ans (77 % à 5 ans)
- ✓ 97 % : taux de recouvrement du prêt d'honneur
- ✓ 50 % des adhérents de l'association du collège entreprise sont d'anciens bénéficiaires de l'accompagnement IASA



Retrouvez et téléchargez notre rapport d'activité complet [ici](#)

2018, c'est aussi...

La participation à 28 événements économiques organisés sur notre territoire



Dev Up !



Le Trophée Rotary de la création d'entreprise

Entreprise : les principaux changements au 1/01/2019

- **Hausse du SMIC:** le SMIC horaire brut passe à **10,03 €**, soit 1521,22 € brut pour un temps plein.
- **Défiscalisation des heures supplémentaires :** dans la limite de 5 000 € nets/an
- **Transformation du CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) et du CITS (Crédit d'Impôt de Taxe sur les Salaires) en allègement de charges :** allègement de cotisations d'assurance maladie de 6 points pour les rémunérations allant jusqu'à 2,5 SMIC
- **Mise en place du prélèvement à la source:** les entreprises doivent désormais appliquer le taux transmis par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) sur les salaires, collecter la somme correspondante, déclarer les montants retenus et les reverser à l'administration fiscale.
- **Poursuite de la baisse du taux de l'Impôt sur les Sociétés :**
 - 15 % jusqu'à 38 120 € de bénéfice
 - 28 % pour la partie du bénéfice comprise entre 38 120 € et 500 000 €
 - **31 % (au lieu de 33,33 %)** pour la partie dépassant 500 000 €
- **Année blanche de cotisations sociales pour les créateurs d'entreprises sous conditions de ressources (dispositif ACRE)** Les cotisations sociales exonérées sont : les cotisations patronales et salariales correspondant à l'assurance maladie, maternité, retraite de base, invalidité décès, aux prestations familiales. Exonération totale si le revenu professionnel est inférieur à 30 393 €/an, exonération dégressive si le revenu professionnel est compris entre 30 393 € et 40 524 €.
- **Affiliation automatique à la Caisse primaire d'assurance maladie des indépendants qui débutent en 2019**
- **Fusion des régimes de retraite complémentaires :** Les caisses de retraites Agirc et Arrco fusionnent pour ne former qu'une seule caisse, l'Argirc-Arrco, entraînant de fait la disparition de la distinction cadres/non-cadres.
- **Extension de l'obligation de facturation électronique pour les marchés publics aux PME (10 à 250 salariés)**

En savoir plus sur tous ces changements [ici](#)

Retour sur les vœux du Président de l'association



Chefs d'entreprise, partenaires, bénévoles, vous avez été très nombreux à répondre à l'invitation des Administrateurs d'Initiative Agglomération Sophia Antipolis pour fêter la nouvelle année au Business Pôle EU BIC.

Que cette nouvelle année soit celle de la réussite pour tous nos entrepreneurs accompagnés !

2019 est l'année des 50 ans de Sophia Antipolis.

Jean LEONETTI, Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, a présenté le 28 janvier les temps forts qui seront organisés tout au long de l'année.

Chefs d'entreprises, habitants, salariés, étudiants, vous pouvez participer à la formation du logo des 50 ans qui sera filmé en prise de vue aérienne le vendredi 1^{er} mars 2019 à 12h00. Inscriptions [ici](#)



Retrouvez l'ensemble des évènements sur le site internet dédié : [ici](#)

Dispositif ARDAN – Cnam Provence Alpes Côte d'Azur

Vous êtes dirigeant de TPE, PME ou d'une entreprise artisanale et vous exercez depuis plus d'un an ? Vous arrivez à un moment clé de votre développement mais vous n'avez ni les ressources ni les moyens pour l'appréhender ?

Ardan (Action Régionale pour le Développement d'Activités Nouvelles) vous apporte une réponse performante et innovante pour lancer cette nouvelle activité :

- **Intégration d'un demandeur d'emploi diplômé** (de bac à bac +5 et +) **sous le statut de « stagiaire de la formation professionnelle »** pendant six mois
- Le stagiaire a accès à une **formation diplômante** qui optimisera et améliorera ses compétences **au bénéfice de votre projet**
- Un chéquier complémentaire de 1 500 € TTC est à votre disposition pour financer une formation métier spécifique à votre besoin
- Le dispositif est cofinancé par le Conseil Régional Sud Provence Alpes Côte d'Azur. La **participation à charge pour l'entreprise bénéficiaire est de 5 500€ net pour les six mois** (soit 917 €/mois)

Initiative Agglomération Sophia Antipolis est promoteur de ce dispositif.

Renseignements : initiative@agglo-casa.fr

L'Agenda de l'Entrepreneur



Petit déjeuner d'affaires « Entrepreneurs du territoire, venez réseauter en toute convivialité et présentez-vous en 1 minute ! » le vendredi 8/02 à Starteo (Chateauneuf)

Team Building « La Malédiction du Dragon ! » - Venez rencontrer et vous mesurer à d'autres chefs d'entreprises du territoire le jeudi 21/02 au Business Pôle (Sophia Antipolis)



Renseignements et inscriptions : a.perez@agglo-casa.fr

Nos financeurs

